

9. 36 *Vic.*, ch. 55, intitulé : " Acte concernant les naufrages et le sauvetage ; "
10. 36 *Vic.*, ch. 56, intitulé : " Acte concernant les chargements sur les ponts des navires ; "
11. 36 *Vic.*, ch. 57, intitulé : " Acte pour pourvoir au maintien de l'ordre à bord des vapeurs à passagers ; "
12. 36 *Vic.*, chap. 128, intitulé : " Acte relatif aux navires, et pour leur enregistrement, inspection et classification ; "
12. 26 *Vic.*, ch. 129, intitulé : " Acte relatif à l'engagement des matelots,—et d'abroger certains actes de l'Assemblée générale de la dite province de l'île du *Prince-Edouard* sur de pareils sujets, savoir :
1. 26 *Vic.*, ch. 3, intitulé " Acte relatif à la navigation par bateaux à vapeur dans la dite île ; "
2. 8 *Guillaume IV*, chap. 19, intitulé : " Acte pour régler les devoirs et obligations des pilotes, et pour abroger les actes ci devant passés à cette fin ; "
3. 11 *Vic.*, ch. 18, intitulé : " Acte pour étendre les dispositions de l'acte relatif aux pilotes ; "
4. 33 *Vic.*, ch. 13, intitulé : " Acte pour amender certains actes y mentionnés, relatifs aux pilotes ; "
5. 18 *Vic.*, ch. 16, intitulé : " Acte relatif aux charges de contrôleur des lois de douane et de navigation pour *Charlottetown*, de percepteur des droits d'excise et régistrare, celles de ses assistants et celle de surintendant des affaires maritimes ; "
6. 9 *Vic.*, ch. 27, intitulé : " Acte pour établir des dispositions pour le règlement des marins embarqués dans tout navire ou vaisseau appartenant à l'île du *Prince-Edouard*, lorsque ce navire ou ce vaisseau sera dans les limites de la juridiction de la dite île ; "
7. 28 *Vic.*, ch. 18, intitulé : " Acte pour établir des dispositions pour le règlement des marins embarqués dans tout navire ou vaisseau appartenant à l'île du *Prince-Edouard*, lorsque ce navire ou ce vaisseau sera dans les limites de la juridiction de la dite île ; "
- La dite résolution étant lu la seconde fois, elle est adoptée.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Smith* ait la permission d'introduire un bill pour étendre les actes y mentionnés à la province de l'île du *Prince-Edouard*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre lequel est reçu et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit comité.

La Chambre se forme en conséquence, en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Norris* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, que le bill passe, et que le titre soit : " Acte pour étendre certains actes y mentionnés à la province de l'île du *Prince-Edouard*."

*Ordonné*, Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour pourvoir à la nomination de gardiens de port, à certains ports de la Puissance, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Trow* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.